



SAINTE POL DE LÉON

COMPAGNIE D'ARC



Les archers de la Compagnie d'Arc de Saint Pol de Léon sont heureux de vous inviter à leur

CONCOURS DÉBUTANTS

Dimanche 22 février 2026

À la salle Isidore Daniélou de Saint Pol de Léon, Avenue des Carmes (29250)

Qualificatif pour le Championnat Départemental et le Championnat Régional

	DEPART 1	DEPART 2
OUVERTURE DU GREFFE	8 h 30	11 h 00
CONTROLE DU MATERIEL	8 h 50	11 h 20
VOLÉES D'ESSAI (X3)	9 h 00	11 h 30
DÉBUT DES TIRS	9 h 20	11 h 50

TARIF
PAR ARCHER

6€

2 DÉPARTS

10€

FORMAT DE LA COMPÉTITION

- Tir à 18m sur blason de 60cm pour tous les archers
- Rythme RB/CD, maximum 52 archers (de M11 à S3)
- Une série de dix volées de trois flèches
- Les licenciés ayant souscrit une licence prise sur l'année N et/ou N-1 pourront participer sur ce championnat avec leur licence compétition de l'année en cours. Par dérogation et pour respecter les deux années de licence, les archers ayant pris une licence antérieurement (uniquement sur une saison) pourront participer s'ils se licencient uniquement sur l'année en cours.
- Pour avoir une équipe, il faut quatre archers dont au moins une femme, au moins un jeune, au maximum un arc à poulies.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Licence FFTA 2025/2026 avec photo ou pièce d'identité obligatoire.
- Tenue de club ou tenue blanche appréciée.
- Récompenses aux meilleurs jeunes (F/H), aux meilleurs seniors (F/H) et à la meilleure équipe.
- Résultats vers 13h30

SUR PLACE

- Buvette, gâteaux, crêpes



Règlement par carte possible au greffe

INSCRIPTIONS PAR INSCRIPT'ARC AU LIEN SUIVANT POUR LE 16/02/2026 AU PLUS TARD :

Adresse email de contact : concours.stpoldeleon@gmail.com

